

Compte-rendu du Conseil Municipal  
Du 31/08/2020

L'an deux mil vingt, le trente et un août, à 20h30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre août s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BRUSCHINI Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 19      présents : 15      votants : 16**

**Présents** : Jean-Jacques BRUSCHINI, Wilfried JAILLET, Jill MARTIN, Xavier MARTINON, Laurent CHALAVON, Isabelle SAVIOT, Lionel BILLARD, Sébastien ECHEVIN, Jeannine GIRES, Stéphane GORCE, Christelle MONTHULÉ, Georges SORREL, Murielle VALLON, Valéria CROUZET, Bernard PORCHER,

**Excusés** : Dominique VOSSIER, Gilles SARROTTE, Catherine NOIN, Julie ALGOUD,

**Secrétaire** : Isabelle SAVIOT

**SEANCE OUVERTE A 20H35**

- Approbation à l'unanimité des comptes-rendus des 2 derniers conseils municipaux (15/06 et 10/07)
- Suppression de la délibération concernant la location du stade de foot à l'unanimité.

### **1) MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE 2 POSTES D'ATSEM**

Le Maire explique qu'une ATSEM en disponibilité depuis plusieurs années a présenté sa démission en date du 18 août 2020.

Compte tenu de la nomination du nouvel agent la remplaçant, de la volonté de ne plus intégrer les heures de centre aéré dans l'annualisation mais de faire systématiquement des CDD et de la réorganisation du service, il convient de modifier les quotités d'heures pour 2 postes d'ATSEM.

La réduction de temps de travail étant inférieure à 10% du temps précédent et n'entraînant pas la perte du bénéficiaire à l'affiliation à la CNRACL, il n'est par conséquent pas assimilable à une suppression de l'emploi occupé.

- 1 poste d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe avec un temps de travail hebdomadaire annualisé passant de 23.25h à 23.52 h.
- 1 poste d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe avec un temps de travail hebdomadaire annualisé passant de 29.72 h à 27.45 h.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :**

- De modifier le temps de travail pour les 2 postes d'ATSEM comme présenté ci-dessus.

### **2) RENOUVELLEMENT CONVENTION ACFI AVEC LE CDG26**

Le Maire informe le conseil que conformément au décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié, chaque collectivité quelle que soit sa taille a obligation de nommer un Agent Chargé d'assurer une Fonction d'Inspection dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail. Ce ne peut être un élu ni l'assistant de prévention.

Le rôle de l'ACFI est notamment de contrôler les conditions d'application des règles définies en matière d'hygiène et de sécurité au travail et de proposer à l'autorité territoriale toute mesure qui lui paraît de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité du travail et la prévention des risques professionnels.

Le décret précise que cette mission peut être confiée au Centre de Gestion par voie de convention. Le CDG26 propose cette convention.

Le tarif forfaitaire de l'inspection pour 2020 est de 300 euros par jour. Ce tarif est fixé par délibération du conseil d'administration du CDG26 et comprend les inspections, les déplacements et les frais administratifs de rédaction du rapport.

Le Maire précise que la commune avait déjà une convention avec le CDG auparavant et qu'il s'agit d'un renouvellement.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :**

- D'approuver le contenu de la convention proposée par le CDG26
- D'autoriser le Maire à signer ladite convention ainsi que toute pièce s'y rapportant.

### **3) RAPPORT D'ACTIVITE DE VALENCE AGGLO**

Le Maire présente le rapport d'activité de valence romans agglo et précise qu'il est consultable en mairie  
M. Jaillet précise que dans ce rapport le côté financier est très peu développé.

### **4) Questions diverses**

- Mise en place d'un conseiller municipal en charge des questions de sécurité et de la défense (Georges SORREL)
- Elections sénatoriales
- Réunion agglo le 07/09 salle des fêtes avec plusieurs communes.
- Carrière Cheval
- Forum des associations le 05/09/2020
- Visite des conseillers départementaux le 09/09 à 15h00
- Expertise groupe scolaire le 16/09 à 9h30
- Réunion sécurité incendie avec Véolia et le SDIS
- Révision PLU
- Réunion schéma directeur d'assainissement à l'agglo le 24/09
- Visio conférence de l'AMD
- Bilan travaux route de crest
- Box à vélos à côté des arrêts de bus
- Plantation d'arbres à l'aire de jeux petite enfance qui fassent de l'ombre.
- Distributeurs de sacs à crotte dans le village
- Election du conseil d'administration au SDED

**SEANCE LEVEE A 22H00**

La Secrétaire,  
Isabelle SAVIOT



Le Maire,  
Jean-Jacques BRUSCHINI

